

Il faut qu'il s'en aille, qu'il fuie, qu'il se cache, Lacordaire !

O Père bien-aimée, notre gloire et notre défense, priez pour vos malheureux enfants. Nous fuyons avec vous, selon l'enseignement du maître, mais dans notre cœur, sous cette robe blanche qu'aucune main ne pourra nous enlever, nous garderons vivant notre esprit !

Le juge de paix se présente. C'est la fin de cette douloureuse agonie. Notre domicile est violé. Les étrangers y circulent chez eux, les "renards", dirait le prophète. Ils apposent les scellés sur les grands lieux réguliers, vides, lugubres dans leur délabrement. Nos cellules seules sont épargnées, jusqu'à l'expiration du délai. Encore doivent-elles subir la honte d'un inventaire : une chaise, un lit, une table, c'est tout. Mais cette mainmise brutale sur ces objets si modestes paraît plus odieuse. Tout est terminé : les "renards" s'en vont ; la porte se ferme ; elle ne s'ouvrira plus pour nous.

Sous les cloîtres abandonnés ne résonne que le pas indifférent d'un garde.

.. Là-bas, nos chers morts ne seront plus visités : aucune main fraternelle ne fleurira leur tombe. Mais les morts sont une semence divine. Ils reposent côte à côte, dans ce cimetière tant aimé, Frère Piel et Frère Requédât, ces prémices et ces défenseurs de la restauration dominicaine en France par le Père Lacordaire : *Primitiæ et numen*. C'est lui qui a gravé ces mots sur leur pierre. Ce qu'ils gardent sera bien gardé.

FR. D.-A. MORTIER O. P.

— o —

A nos abonnés

N. B.— Le **Samedi** de chaque semaine, une **messe basse** est dite en notre église du Rosaire, à l'intention de nos **abonnés**.